

# Madrid : scepticisme après la constitution d'une « junte démocratique » comprenant communistes et carlistes

(De notre env. spéc. perm.  
Michel CHAUDE.)

MADRID, mercredi.

Si la « Junte démocratique-espagnole » dont la constitution vient d'être annoncée simultanément à Paris et à Madrid s'était fait connaître il y a dix jours, au moment où Franco connaissait une grave rechute, la nouvelle aurait soulevé d'importants remous.

Mais son apparition, au moment où le « Caudillo » sortait de clinique, prêt à asseoir à nouveau son pouvoir, vient un peu tard et soulève surtout le scepticisme. Elle n'a pas fait l'effet d'une bombe posée aux pieds du dictateur ; elle a surtout montré la faible capacité de ma-

nœuvre de l'opposition après trente-cinq ans de franquisme. Celle-ci a eu besoin de trois semaines de pourparlers — le temps de la maladie du « Caudillo » — suivant des années de préparation, pour signer le pacte auquel ont adhéré deux partis : le Parti communiste espagnol, et les monarchistes révolutionnaires, carlistes partisans du prince Carlos Hugo de Bourbon-Parme (alliance considérée comme étrange à Madrid), ainsi qu'un certain nombre de personnalités.

A Paris, MM. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C. espagnol, et Rafael Calvo Serer, proche de l'Opus Dei et ancien membre du conseil privé de Don Juan Carlos, comte de Barcelone, ont nié que le temps pris par l'opposition pour s'organiser fût le

fruit de sa faiblesse. C'est ce qu'a fait également à Madrid le jeune dirigeant social-démocrate qui a annoncé en même temps la formation de la « junte ».

Pour les membres de la « junte », il s'agit en premier lieu de constituer un gouvernement provisoire « comme solution de rechange, car Franco est mort politiquement ». Selon les promoteurs de la coalition, Franco n'est pas seulement rejeté par la classe ouvrière et « différentes couches professionnelles et intellectuelles » ; « il perd en même temps le soutien de l'Eglise et d'un patronat créateur de la nouvelle société industrielle espagnole pour lequel la continuité du franquisme signifierait un coup de frein brutal au développement ».

Le gouvernement provisoire convoquerait des élections libres dans un délai d'un an à dix-huit mois. Le programme est similaire à celui que le P. C. propose depuis plusieurs années sous le nom de « Pacte pour la liberté ».

Le document de fondation de la junte est signé, ont déclaré les porte-parole, non seulement par les deux partis cités mais encore par des intellectuels, des financiers, des ingénieurs, des ouvriers dont les noms n'ont pas été communiqués et enfin par des dirigeants démocrates-chrétiens, socialistes et nationalistes basques et catalans.

Cependant, les représentants de ces trois derniers groupes politiques ont déclaré que leurs organisations n'avaient pas été consultées.